

Améliorants Organiques et Supports de Culture
Chambre Syndicale



Représenter

Promouvoir

Informar

Fédérer



Nouveaux additifs, marchés d'avenir pour les supports de culture ?

Laurent LARGANT
Délégué Général



Nouveaux additifs, marchés d'avenir pour les supports de culture ?

- La CAS
- Mise sur le marché des SC:
 - Champ réglementaire, normes, future réglementation
- Marché des SC avec additif:
 - Situation actuelle
 - Freins au développement – Perspectives d'évolution

1: La CAS

- 52 sociétés adhérentes (fabricants de supports de culture, de fertilisants organiques, de paillages)
- Activités
 - Classiques d'une fédération professionnelle
 - Normalisation (BN Ferti)
 - Statistiques
- CAS est membre d'Alliance pour le Végétal



2: Mise sur le marché des SC, en France.

Les SC clairement dans le champ réglementaire des fertilisants :

- Code Rural (L255-1): « *Les supports de culture sont des produits destinés à servir de milieu de culture à certains végétaux* »
- ⇒ Règles communes à toutes les MFSC
- Normes d'application obligatoire (NF U 44-551 et ses amendements). **Concerne 100 % des produits.**
 - Décret étiquetage (80-478)

La norme et les additifs:

NF U 44-551, 2002 inclut 3 types d'additifs: les engrais, les mouillants, les hydrorétenteurs

- **Définition:** « *Additifs: substances destinées à améliorer le comportement d'un support de culture.* »
- **Conditions d'utilisation des additifs:**
 - **Engrais :** conformes aux normes rendues d'application obligatoire, aux Engrais CE, ou régulièrement mis sur le marché pour l'usage support de culture
 - **Mouillants et rétenteurs d'eau de synthèse:** Additif régulièrement mis sur le marché revendiqué pour l'usage support de culture

NF U 44-551/A4, 1999 (mis en application 09/2010):

- Précise les définitions: Additifs « *Substance destinée à moduler les propriétés d'un support de culture ou à lui en conférer de nouvelles* »
- Place clairement les additifs parmi les matières fertilisantes
- Précise les conditions réglementaires pour les additifs: « autorisation préalable de mise sur le marché pour un usage support de culture »
- **Couvre 3 nouvelles familles d'additifs: substances humiques, préparations microbiennes, stimulateur de croissance et développement**

Bilan du NF U 44-551/A4:

+

- Permet la mise en marché de produits innovants
- A « régularisé » certaines situations
- Impact positif sur l'application des produits

-

- Long !
- Sauf mycorhizes, presque pas d'additifs éligibles
- Liste des homologations toujours pas à jour !
e-phy.agriculture.gouv.f

Futur réglementaire

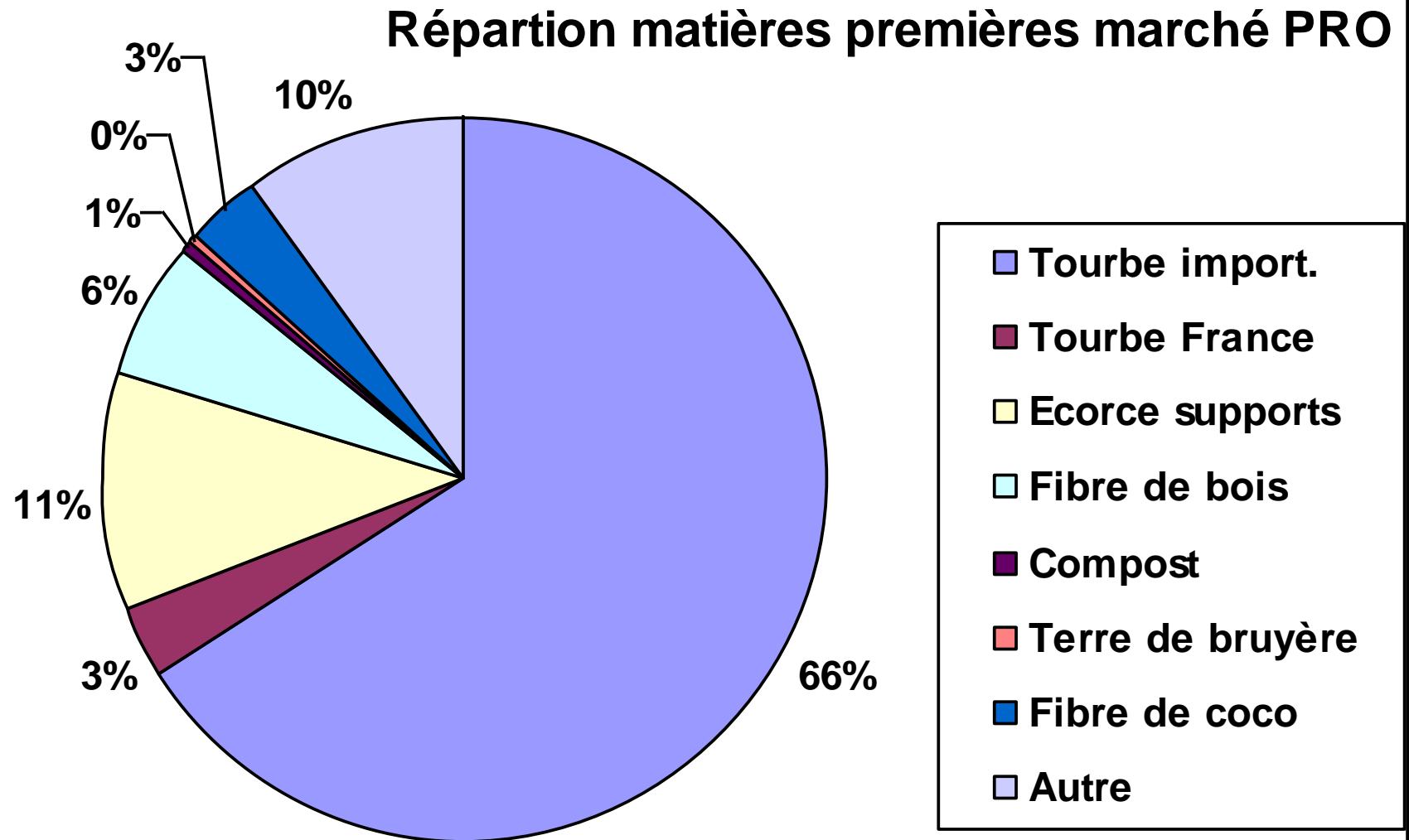
- Evolutions de la norme française:
 - Pas de travaux en cours.
 - Normaliser les additifs ?
- Ouvrir la reconnaissance mutuelle pour les additifs!
- Priorité sur le projet européen d'harmonisation des fertilisants

3: Marchés des SC PRO et des additifs

- **Marché français PRO:**
 - **1,5 millions de m³**
 - **CA cumulé de fabricants: 80 millions €**

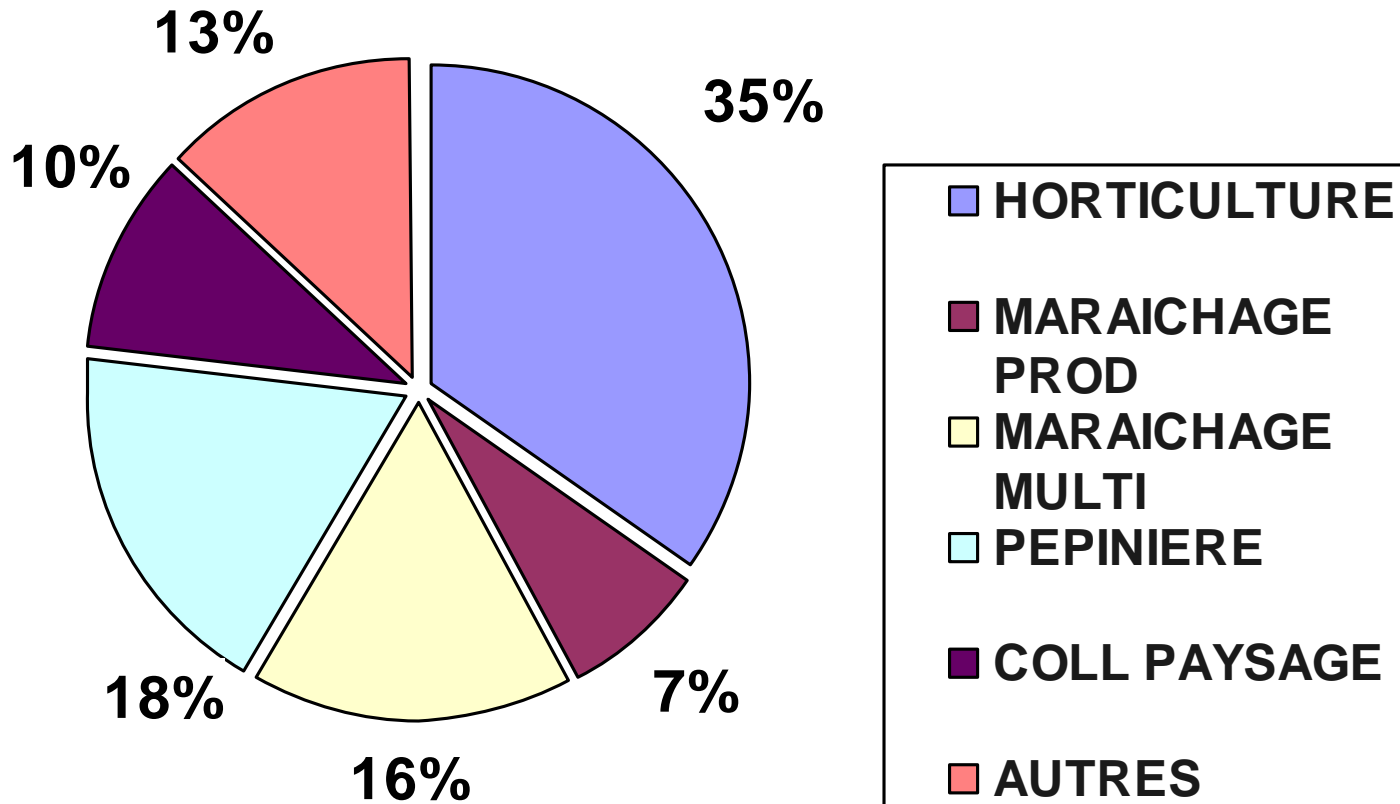
(source Statistiques CAS 2011)
- **50 % du marché total**
- **Stable**

• Matières premières



• Débouchés

Répartition volume marchés PRO 2011



- La part des additifs:
- Engrais: un additif « ancien » mais en pleine (r)évolution
 - **Concerne presque tous les substrats**
 - **Développement récent de l'utilisation des engrais organiques**
 - **Demande en substrats « utilisables en bio »**
 - **Intérêt technique et économique pour certaines cultures**



- « Nouveaux additifs »:
 - Substances humiques, stimulateurs de croissance, préparations microbiennes (hors mycorhizes): peu de produits, et impact marginal
 - **Mycorhizes: Ventes de produits pour 20 à 40 000 m³. => 2,5 % au maximum du marché total**



Les freins au développement de substrats avec ces « nouveaux » additifs:

- **Peu/pas de demandes des horticulteurs**
 - Intérêt plutôt pour l'utilisateur final de la plante (résistance aux conditions difficiles - mycorhizes)
 - Peu d'intérêt technique (eau, P)
 - Trop cher
 - Nécessiterait de modifier les itinéraires culturaux

- **L'initiative vient en général des fournisseurs d'additifs.**
- **Positionnement technique ressenti comme insuffisant:**
 - **adaptation aux SC (conservation)**
 - **doses d'application**
 - **concentration des produits**
 - **efficacité**

Chambre syndicale des
Améliorants organiques et Supports de culture

**=> Prudence des fabricants de
substrats**

Des perspectives optimistes:

- L'offre en additifs s'élargit
- Tout le monde est en veille
 - Thèses en cours, projet Végépolys



- Travaux sur les techniques d'incorporation
- Groupes industriels intégrant production d'additifs et production de substrats (ou autres fertilisants)
- Développement potentiel en grand public (terreaux ou plantes mycorhizées): demande de la part des producteurs ?

Pour conclure:

« Une évolution logique vers le vivant »:

- Années 70: mise au point des techniques de nutrition minérale
- Années 80-90: connaissances au niveau physico-chimique sur les substrats
=> Matériaux stables, inertes
- *Aujourd'hui: point commun de ces nouveaux additifs: mettre/remettre le vivant dans les substrats.*



Chambre syndicale des
Améliorateurs

Merci de votre attention

laurent.largant@cas-asso.com

www.cas-asso.com